

■ **Fondation de prévoyance Epargne 3**, à Genève (FOSC du 19.05.2003, p. 7). Les pouvoirs de Villien-Gros Michel et Chappatte Gilles, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Kroon Johan Bernard Alexander, membre du conseil, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Burkhardt Daniel, de Gléresse, à Genève, est membre du conseil avec signature collective à deux.

Journal no 5323 du 03.05.2004
(02250970 / CH-660.0.527.985-4)